

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 20 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DESAGE RECHATIN Fabienne - PICHON DELOME Marie-Line - BROUSSARD Olivier - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents : CROUZET Éric

DEMISSION ADJOINT AU MAIRE

Le maire informe le conseil municipal que le 1^{er} adjoint a démissionné de l'ensemble de ses mandats (commune et communauté de communes) pour raisons personnelles.

Aucun nouvel adjoint ne sera désigné pour cette fin de mandat municipal.

Mme Fabienne RECHATIN le remplacera au conseil communautaire.

VENTES CHEMIN DU CROUZET

Le conseil municipal accepte la vente de tronçons de chemins ruraux du Crouzet de Ruelle aux propriétaires riverains au prix de 2 € le m²

BOIS DE CHAUFFAGE – BIENS DE SECTION LES BEAUX

Les membres de la section des Béaux souhaitent que le façonnage et la livraison du bois de chauffage issu de la forêt sectionale soient effectués par un exploitant forestier. Le coût de cette prestation est estimé à 3 500 €.

Le conseil municipal approuve cette prestation.

VENTE DE TERRAINS – BIENS DE SECTION DU PINET

La commune a reçu une demande pour l'acquisition de 2 parcelles de terrain appartenant à la section du Pinet.

Le conseil municipal est favorable à la vente de ces terrains au prix de 2 € le m² et demande au futur acquéreur de délimiter le chemin rural séparant ces deux parcelles.

Les électeurs de la section du Pinet seront convoqués pour avis.

TRACTEUR

Afin de réaliser des travaux plus importants, il a été envisagé d'acquérir un nouveau tracteur plus puissant et mieux équipé.

Malgré la reprise du tracteur communal par les concessionnaires, les propositions tarifaires restent élevées.

Le conseil municipal décide de ne pas changer de matériel.

VOIRIE

- Chemin des Encluses et des Hyversets : les travaux de réfection vont débuter début octobre
- Chemin de la Scierie de Fraisse : Les propriétaires riverains ont déposé des blocs de pierres sur le chemin rural. Malgré une mise en demeure d'enlever ces obstacles, le chemin est toujours entravé. Un procès-verbal a été dressé et envoyé au Procureur de la République.

QUESTIONS DIVERSES

- Maison de M. Gemundt : Une entreprise est intervenue pour tester le chauffage de la maison. Suite à une fuite d'eau détectée à l'intérieur de la maison, les circuits n'ont pu être vérifiés. Une vanne de séparation des arrivées d'eau va donc être installée. Les circulateurs et l'épandage semblent fonctionner.



- Ardéchoise : La commune s'est vu décerner la palme d'or des villages animés et décorés. Les bénévoles se retrouveront le 5 octobre pour enlever la décoration.
- Illiwap : Cette application permet à la commune et aux associations de diffuser des informations (animations, informations municipales...) aux usagers de cette application. Un devis va être demandé afin de bénéficier de ce service.
- Terrains constructibles : Dernièrement, la commune a reçu des demandes de recherche de terrain à bâtir. Afin de répondre à ces demandes, une liste de terrain potentiellement constructible sera établie.
- Armoire Haut Débit : Le maire va rencontrer un représentant d'Orange pour avoir des informations sur l'armoire Haut Débit installée dans le village.
- Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre se déroulera le 10 novembre.
- Barrières à neige : Les barrières à neige seront posées le 9 novembre